

LES NOUVELLES GÉNÉRATIONS DEVANT LA PANNE PROLONGÉE DE L'ASCENSEUR SOCIAL

Louis Chauvel *

Cellule de sociologie de l'OFCE et IEP de Paris

La société française fait face tout à la fois à une stagnation économique de longue durée (depuis près de trente ans) et à l'apparition d'inégalités intergénérationnelles nouvelles, au détriment des nouvelles générations qui subissent une remise en cause de la dynamique d'ascension sociale typique de la période précédente. Suite à leur entrée dans une période de chômage de masse, les jeunes générations connaissent trois grandes fractures intergénérationnelles, analysées plus systématiquement: la remise en cause de leur position économique relative, des déclassements sociaux plus fréquents, une marginalisation dans l'accès au politique. De par sa durabilité, cette panne de l'ascenseur social induit dans la société française une fragilisation de fond, et de fortes incertitudes qui ne se résorberont pas spontanément.

* Je remercie Jérôme Creel, Jacques Le Cacheux et Françoise Milewski pour leurs relectures, leurs remarques et leurs suggestions.
chauvel@ofce.sciences-po.fr

Voilà près de cinq ans que l'explosion de la bulle de l'Internet a conduit les plus optimistes à nuancer leurs espoirs d'une décrue mécanique du chômage, d'une amélioration nécessaire, prochaine et durable du sort des jeunes, ainsi que d'une accélération de la mobilité ascendante des nouvelles générations. Par comparaison avec de nombreux pays, allant des États-Unis à l'Europe centrale, en passant par la Chine, ou les îles britanniques, qui offrent sous différentes formes l'impression et parfois la réalité d'un dynamisme exceptionnel, porté notamment par une jeunesse qui semble connaître un sort meilleur en général que celui de ses propres parents, la situation française apparaît singulière. Il est vrai aussi que l'Allemagne, l'Italie ou l'Espagne, ne semblent pas briller non plus par des performances nettement meilleures que celles de la France en cette matière. Nous n'essaierons pas ici de comparer le sort de la société française à ces autres expériences, car il y aurait beaucoup à dire sur l'écart entre les réalités et les réputations de ces différentes expériences nationales, notamment parce que de moindres inégalités entre générations vont souvent de pair avec de profondes inégalités intragénérationnelles. Nous tenterons ici de proposer un tableau synthétique des difficultés économiques et sociales auxquelles font face, en France, les « nouvelles générations », à savoir celles qui sont arrivées sur le marché du travail depuis le ralentissement économique.

Ce panorama général de la situation des nouvelles générations permettra de saisir un peu mieux l'ampleur et la profondeur des difficultés, et la complexité des politiques susceptibles d'être mises en œuvre pour rattraper les conséquences de trente ans de croissance ralentie et de difficultés croissantes à socialiser correctement ces « nouvelles générations », plus si nouvelles que cela en vérité, puisque les plus âgés d'entre eux sont maintenant les parents des jeunes adolescents d'aujourd'hui.

I. Retour aux *Generationenlage*

Les jeunes d'aujourd'hui forment-ils une génération? Dans la sociologie contemporaine, la notion de génération est encadrée dans une lecture événementialiste-culturaliste (Edmunds et Turner, 2002), qui fonde sa théorie de l'émergence des générations sur des événements historiques à portée symbolique et culturelle, au nombre desquels 1848, 1914, et 1968 seraient les plus importants. Malheureusement, cette lecture fondée sur la culture tend à occulter des facteurs objectifs socio-

logiquement structurants tels que le revenu, le chômage, ou les chances d'accès à de meilleurs diplômes. Il faut donc comprendre que pour faire une génération à partir d'un amas informe constitué de gens nés la même année (les « cohortes de naissance » dans le jargon de la démographie¹), il faut que la plupart de ses membres partagent des conditions culturelles et réelles spécifiques de formation. En effet, pour « faire génération », il faut qu'à un moment particulier de la vie de la génération, généralement dans ce moment de fragilité spécifique marquant la transition de l'adolescence à la vie adulte (période que nous appellerons « socialisation transitionnelle »), des événements sociaux, politiques ou culturels particuliers provoquent des mouvements massifs susceptibles de marquer profondément la génération, même auprès de ses membres qui auraient été les plus éloignés de ces événements.

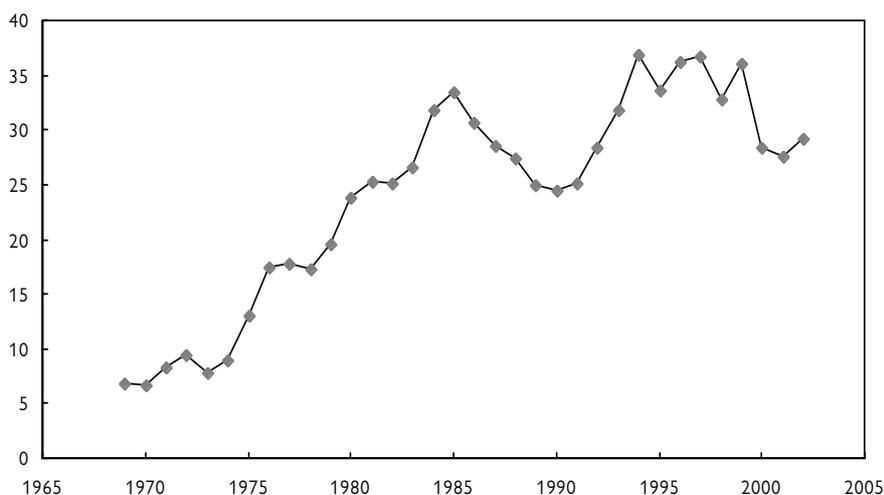
De fait, comparée à l'homogénéité réelle ou supposée de la génération qui eut vingt ans en 1968, l'état de fragmentation sociale et culturelle des générations de « jeunes » d'aujourd'hui — que ce soit au sens étroit de personnes de 18 à 25 ans ou au sens étendu de moins de 45 ans — laisse supposer que ces ensembles démographiques forment avant tout des cohortes sans contenu collectif tangible, au contraire des générations qui les avaient précédés et dont la participation au renouvellement des formes symboliques et culturelles demeure un phénomène sociohistorique de grande ampleur (Lacroix, 1981 ; Sirinelli, 2002). Dès lors, d'un point de vue culturaliste, il serait plus que douteux que les jeunes d'aujourd'hui forment une génération, sinon en creux, par défaut. Pourtant, derrière l'évanescence ou la subtilité des formes culturelles qui émergent des générations contemporaines, il conviendrait de revenir à la source du *Problème des générations* (Mannheim, 1928), pour s'interroger en premier lieu sur l'existence ou non de *Generationenlage*, de « situations de génération », notamment sous les formes objectives de positions historiques spécifiques. Cette situation de génération, structurante des *Lebenschancen*, des perspectives de vie de chaque génération, est la première question à poser lorsqu'un diagnostic générationnel doit être mis en œuvre.

Ainsi, pour présenter clairement la question qui nous occupe, posons empiriquement un événement fondateur de la nouvelle génération. Alors que les générations qui sont sorties de l'école autour de 1973 et avant ont connu 6 % de taux de chômage dans les 12 mois de leur entrée dans le monde du travail (graphique 1), ceux sortis en 1985 ont fait face à un taux moyen de 33 % au cours de la même période, et encore de 29 % pour ceux de 2002, alors que la bulle Internet avait suscité de nombreux discours sur les risques de pénurie de main-d'œuvre.

¹ Nous les appellerons aussi « générations démographiques », mais les Anglo-saxons les nomment systématiquement *birth cohort*, cohorte de naissance.

L'avènement du chômage de masse concentré sur les jeunes est un événement historique moins visible que mai 1968, mais il pourrait être en revanche plus massif, démographiquement voire culturellement. Les formes de socialisation qui résultent de ces contextes ont-ils eu un effet collectif sur la forme de structuration des générations nées jusqu'au début des années 1950 par rapport à celles nées à partir des années 1960? Ces périodes et ces formes particulièrement distinctes d'entrée dans la vie ont-elles impliqué des *Generationnlage*, des « situations de génération », distinctes ou non?

1. Taux de chômage des personnes sorties de l'école depuis moins de 12 mois (1969-2002)



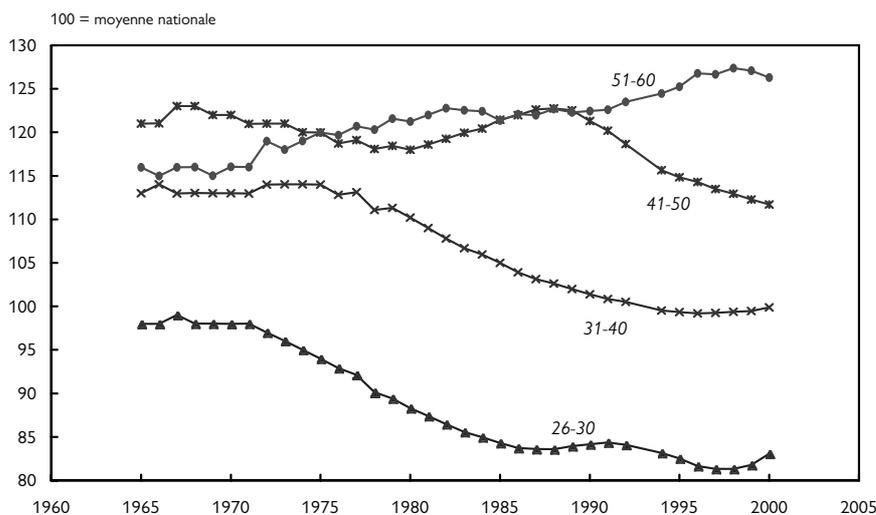
Sources : Enquêtes Emploi 1969-2002, INSEE; archives LASMAS-Quételet.

Trois grands ensembles de facteurs convergents permettent d'affirmer l'existence de situations distinctes et spécifiques pour la nouvelle génération, dont il s'agira de montrer comment elles sont structurantes. Le premier ensemble relève de la structure sociale et économique des générations mettant en jeu le déclin économique de la jeunesse, le deuxième du problème de dynamique de mobilité sociale et de déclassements, et le troisième relève d'un volet culturel, symbolique et politique mettant en jeu notamment la participation politique.

2. Des situations socioéconomiques qui divergent

Le premier élément concerne la dynamique de la structure sociale, qui peut être objectivée au travers de l'évolution de la répartition des ressources économiques, comme le salaire: en 1975, les salariés de cinquante ans gagnaient en moyenne 15 % de plus que les salariés de trente ans, les classes d'âge adultes vivant alors sur un pied d'égalité. Aujourd'hui, l'écart est de 40 % (Baudelot et Gollac, 1997, remis à jour par nos soins): les fruits de la croissance économique, ralentie depuis 1975, ont été réservés aux plus de 45 ans. La lecture générationnelle permet de comprendre que les jeunes valorisés d'hier sont devenus les seniors favorisés d'aujourd'hui. De cette façon, le salaire relatif (relativement à la moyenne nationale) des différentes classes d'âge met en évidence un retournement profond dans les conditions respectives des classes d'âge (graphique 2): les 26-30 ans voient décliner leur salaire relatif à partir de début des années 1970; cinq ans plus tard, c'est au tour des trentenaires de voir fléchir leur niveau relatif, puis dans le début des années 1990 au tour des quadragénaires de l'époque. Les générations nées dans les années 1940 apparaissent ainsi comme situées systématiquement au sommet d'une vague qui s'écroule pour les puînés.

2. Salaire relatif de différentes classes d'âge (1965-2000)

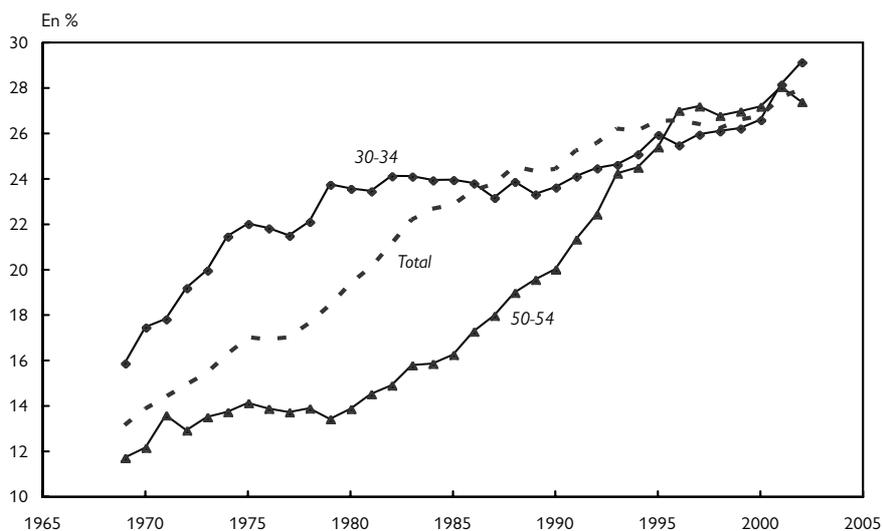


Note: depuis le début des années 1980, le taux de croissance annuel du salaire réel moyen est autour de 0,5 % soit une croissance réelle de l'ordre de 12 %. Le déclin relatif des classes d'âge jeunes correspond à une stagnation du salaire réel sur plus de 20 ans.

Source: Déclarations annuelles de données sociales 1965-2000, INSEE.

L'analyse du progrès des emplois qualifiés va dans le même sens. L'idée tourainienne (Touraine, 1969) d'émergence d'une « nouvelle classe moyenne salariée », popularisée par la « moyennisation » mendrassienne (Mendras, 1988) va de pair avec l'hypothèse que d'année en année, la part des salariés porteurs d'une responsabilité ou d'une expertise au moins moyenne continue de s'accroître. Cette croissance est consubstantielle à notre représentation du progrès social. Elle se vérifie sur l'ensemble de la population, lorsque l'on confond toutes les classes d'âges. Pourtant, chez les salariés âgés de 30 à 35 ans, la part de ces emplois est la même en 2000 qu'en 1980, sans progression sensible : pour l'essentiel, l'expansion des cadres est portée aujourd'hui par la dynamique des quinquagénaires. Il est vrai qu'entre 2000 et 2002, on note chez les jeunes une croissance de 2,5 points de pourcentage, soit autant que sur la décennie précédente : en modèle réduit, le boom de l'Internet a eu un effet semblable à celui de la croissance de la fin des années 1960, mais nous sommes loin des 10 points de pourcentage gagnés entre 1965 et 1975 (graphique 3). Les jeunes d'hier, qui sont les presque sexagénaires de 2002, ont effectivement connu une période fabuleuse, et continuent d'en bénéficier.

3. Proportion de cadres et de professions intermédiaires dans deux classes d'âge (1969-2002)



Note : Chez les salariés de 30 à 34 ans, les emplois qualifiés ont augmenté de moitié entre 1969 et 1980 (un quasi doublement entre 1964 et 1980) puis un arrêt de la croissance. Le pourcentage est calculé par rapport à la classe d'âge. Sont considérés comme cadres et professions intermédiaires ceux qui exercent effectivement un emploi correspondant à cette catégorie.
Sources : Enquêtes Emploi 1969-2002, INSEE ; archives LASMAS-Quételet.

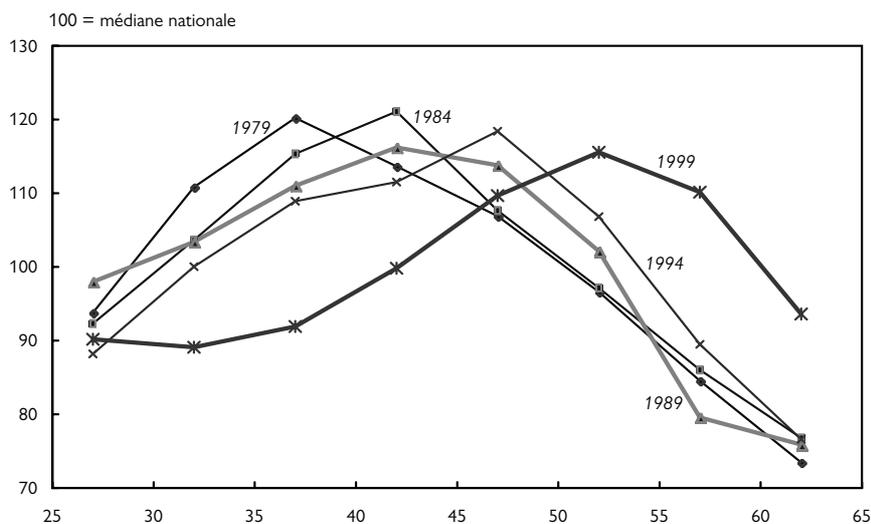
Plus finement, les générations nées entre 1945 et 1950 sont restées situées au long de leur carrière sur la crête d'une vague montante de cadres qui décroche pour les puînés. Les premiers nés du *baby-boom* ont bénéficié d'une explosion scolaire au début des années 1960 et profité ensuite de la dynamique d'emploi des jeunes de la période 1965-1975 : développement d'EDF, du nucléaire, de l'aérospatiale, du téléphone, de la santé, de la publicité, de la presse, sans compter l'enseignement supérieur et la recherche. Les suivants ont subi la remise en cause de cette dynamique.

Le plus intéressant relève d'un effet de rémanence ou d'*hysteresis* : pour une cohorte de naissance donnée, la situation à trente ans conditionne les perspectives à tout âge ultérieur. Pour ceux qui n'ont pas fait leur place, les conditions tendent à se figer ensuite. Les premières victimes du ralentissement de 1975, les générations nées à partir de 1955 — autrement dit celles qui ont eu vingt ans quand le chômage de masse s'étendait sur ceux qui n'étaient pas à l'abri —, conservent aujourd'hui les séquelles de leur jeunesse difficile, même si ce ne sont plus là de jeunes débutants. Il est donc préférable d'avoir vingt ans en 1968 lorsque le taux de chômage dans les deux ans de la sortie des études est de 4 %, qu'en 1994 où ce taux culmine à 33 %. Le plein emploi à l'entrée dans la vie adulte est une ressource collective inestimable qui n'a pas été transmise.

Ces changements profonds de conditions de salaire et d'emploi selon les classes d'âge et les générations ont eu des conséquences profondes sur le niveau de vie des ménages. Définissons ce niveau de vie comme le revenu disponible après impôt et redistributions rapporté à la taille du ménage en « unités de consommations », mesurées ici comme la racine carrée du nombre d'individus dans le ménage². Si nous analysons les évolutions de ce niveau de vie relatif par classe d'âge sur une vingtaine d'années, un clair décalage générationnel peut être observé (graphique 4) : les 35-40 ans de 1979 étaient au sommet, et les 50-55 ans de 1999 aussi. Ces deux groupes d'âge correspondent aux cohortes nées dans les années 1940. Les cohortes suivantes sont marquées par un déclin relatif de l'ordre de 20 points de pourcentage. Notons que sur cette période, la consommation par tête en France s'est accrue d'environ 1,3 % par an : en termes absolus, les nouvelles générations, celles arrivées dans le monde du travail après 1975, ont connu une stagnation de leur revenu, alors que les premiers nés du *baby-boom* ont bénéficié d'une croissance de l'ordre de 2 % par an par rapport à leurs prédécesseurs.

2. Ce type de définition est très usuel en comparaison internationale (Atkinson et al., 1994).

4. Niveau de vie médian relatif de différentes classes d'âge (1979-1999)



Note: La médiane est le niveau de revenu qui sépare en deux parties égales la population, la moitié de la population étant en deçà de la médiane, et l'autre au-delà.
Sources: Luxembourg income study data (www.lisproject.org) et Budget des ménages 1999-2000 INSEE.

Le constat de ces évolutions économiques et sociales par génération offre ce paradoxe: alors que les générations arrivées sur le marché du travail avant le premier choc pétrolier ont continué sur la lancée de leur entrée dans la vie dans des conditions favorables, les nouvelles générations, qui leur sont pourtant immédiatement contemporaines, font face à une stagnation durable liée aux conséquences d'une entrée dans une période néfaste. Ce clivage générationnel dans les conditions d'existence et de dynamique sociale permet d'expliquer pourquoi il peut exister sur la société française des diagnostics aussi contradictoires, les uns dénonçant une France qui tombe et les autres se complétant d'une croissance maintenue ou retrouvée: ces deux points de vue sont simultanément fondés, mais pour des groupes générationnels différents. Il faut ajouter à ce diagnostic une analyse en termes d'inégalités intra-générationnelles: au sein même d'une génération, l'intensité de la hiérarchie sociale peut ainsi varier. Dans le cas français, assez spécifique à cet égard, les inégalités au niveau national n'ont guère varié, car si d'un côté les jeunes ont vu croître légèrement les inégalités telles qu'elles sont mesurées par les rapports interdéciles, les quinquagénaires connaissent une baisse de ces inégalités intracohorte (tableau). Par comparaison internationale, notamment avec les pays anglo-saxons, les évolutions françaises sont nettement moins fortes.

Inégalités de niveau de vie de différentes classes d'âge (1979-1999)

Rapport interdécile

	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	50-54	55-59	60-64
1979	2,7	2,8	3,2	3,6	4,2	4,9	5,7	5,1
1999	3,1	3,5	3,3	3,3	3,8	4,0	4,7	4,1
Diff.	0,4	0,7	0,1	-0,3	-0,4	-0,9	-0,9	-1,0

Note: Le rapport interdécile est la division du neuvième décile (le revenu qui sépare les 10 % les plus riches des 90 % situés en dessous) par le premier décile (le revenu qui sépare les 10 % les plus pauvres des 90 % situés en dessus).

Sources: Luxembourg income study data (www.lisproject.org) et Budget des ménages 1999-2000 INSEE

Il reste qu'avec une dynamique problématique du revenu médian des jeunes générations, et avec une croissance ne serait-ce que légère des rapports interdéciles, le bien-être des catégories sociales les plus modestes au sein des nouvelles générations pose question. Puisque les générations suivantes apportent les configurations d'une société qui émerge alors que les précédentes sont appelées à disparaître en premier, le sort des cadets est un symptôme important pour diagnostiquer ce qui est en train d'émerger. Plus précisément, l'élément prospectif le plus intéressant est celui qui résulte de la comparaison des puînés aux aînés, et cette comparaison offre de dangereux signes quant à la dynamique de la société française : inégalité et stagnation.

3. Des déclassements sociaux plus fréquents

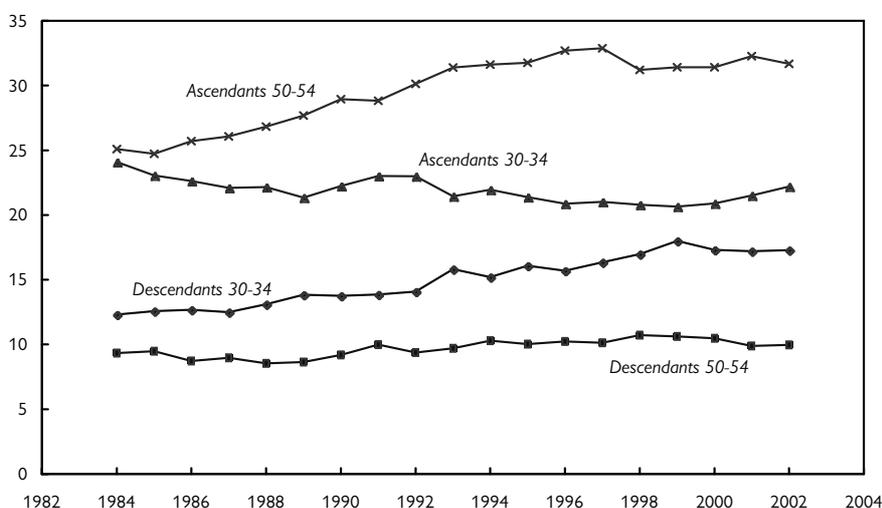
Le deuxième ensemble de phénomènes relève des chances de mobilité sociale intergénérationnelle et des phénomènes de déclassements sociaux, soit par rapport à ses propres parents, soit par rapport au niveau de diplôme atteint (Forgeot et Gautié, 1997). On constate en effet un important revirement des chances d'ascension sociale: les parents de la génération née en 1945, parce qu'ils sont nés en moyenne autour de 1910-1915, ont connu en moyenne un sort difficile. Un quart d'orphelins précoces, un quart d'enfants d'invalides, une jeunesse dans la crise de l'entre-deux-guerres, puis la Seconde Guerre mondiale. La reprise des Trente Glorieuses (1945-1975) les attend, mais ils ont déjà 36 ans lorsque le système de retraite est créé, exigeant d'eux 35 années de cotisations pour une retraite pleine, un contrat pour eux inaccessible: pour la majorité, ce fut une vieillesse misérable dans une société de jeunes riches³. Pour la génération née vers 1945, les premiers nés

3. Le Minimum vieillesse est instauré en 1959, et ne vaut alors que le tiers du salaire minimal de l'époque, mais la moitié des plus de 65 ans en bénéficient; aujourd'hui, ce revenu vaut deux tiers du SMIC et n'est plus échu qu'à 8 % de la même classe d'âge.

du *baby-boom*, l'ascenseur social a bien fonctionné par rapport à leurs parents. Pour leurs propres enfants, nés vers 1975, ces conditions d'ascension sociale sont souvent compromises, ces jeunes d'aujourd'hui étant les enfants non plus d'une génération sacrifiée mais d'une génération dorée.

C'est ainsi que lorsque l'on compare sur près de vingt ans les chances d'ascension sociale et les risques de déclassements sociaux par rapport au père, la classe d'âge 50-54 ans a connu une forte hausse des chances d'ascension (graphique 5), alors que les 30-34 ans ont vu ces chances fléchir. Pour ce qui est des risques de mobilité descendante, les 50-54 ans n'ont pas vu d'accroissement de ce risque, contrairement aux 30-34 ans, qui maintenant font face à presque autant de risques de déclin que d'ascension sur la pyramide sociale.

5. Probabilités de mobilité intergénérationnelle ascendante et risques de mobilité descendante dans deux classes d'âge (1984-2002)



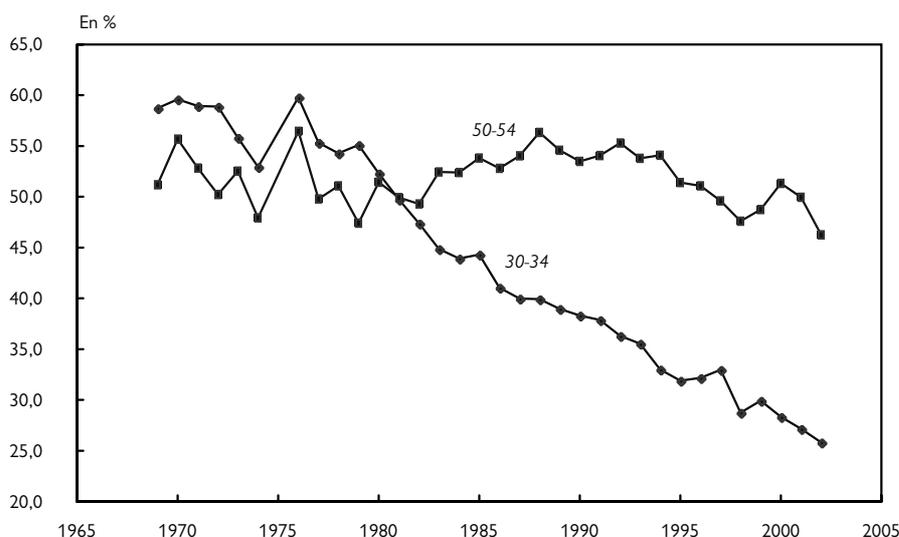
Note : Sur une pyramide à trois degrés où le sommet est constitué des cadres et des chefs d'entreprises de plus de 10 salariés, le degré médian les professions intermédiaires et les artisans et commerçants, et le degré inférieur par les employés et ouvriers, on mesure les mobilités de père en fils. Les mobiles ascendants sont ceux qui passent d'un degré à un autre plus élevé; les mobiles descendants sont au contraire ceux qui déclinent.
Sources : Enquêtes Emploi 1984-2002, INSEE; archives LASMAS-Quêtelet.

La question de la valorisation des titres scolaires pose des difficultés plus radicales encore. La seconde explosion scolaire de la fin des années 1980 qui a porté entre 1988 et 1994 de 30 % à 62 % une classe d'âge au baccalauréat, et de 10 à plus de 20 % les titulaires d'une licence, complète largement ce processus où, par surabondance de diplômés par rapport aux positions sociales disponibles, une partie importante des jeunes diplômés ne peuvent plus envisager les mêmes

carrières que celles de leurs aînés — même s'ils continuent parfois de les espérer (graphique 6). Les titulaires d'une licence ou plus âgés de 30 et 35 ans ne sont plus que 54 % à être cadres, alors qu'ils étaient 70 % dans les années 1970. Seuls les titulaires de diplômes de grandes écoles malthusiennes sauvent leurs perspectives. Au même moment, les jeunes sans aucun diplôme font face à des difficultés inédites.

Tant que les individus sont considérés comme « jeunes », l'espoir d'un rattrapage ultérieur demeure, mais celui-ci a des chances d'être déçu. C'est le propre de la socialisation que de susciter, à partir de conditions transitoires (celles de la socialisation transitionnelle) des caractéristiques durables. De même qu'il est difficile d'apprendre une langue étrangère une fois passé un certain âge, se réinventer une trajectoire sociale une fois passé l'âge d'une trentaine d'années, voire bien avant, relève de l'exception. Cet effet d'hysteresis de la socialisation transitionnelle signifie qu'en matière de trajectoire sociale, l'histoire passée compte et les étapes antérieures ont un impact sur les étapes ultérieures. C'est ce que nous appelons ici les « effets de scarification » (*Scarring effect*) subis par les générations, où les difficultés passées des groupes générationnels laissent des cicatrices dont on peut supposer qu'elles ne s'effaceront pas spontanément.

6. Probabilités d'accès à la catégorie cadres et professions intermédiaires pour les titulaires d'un baccalauréat dans deux classes d'âge (1969-2002)



Note: Alors que les quinquagénaires bacheliers n'ont pas vu varier sensiblement leurs probabilités d'accès à la catégorie cadre et professions intermédiaires, les bacheliers trentenaires ont fait face à une très forte dévalorisation de leur titre. Une analyse approfondie montre que les générations qui effectuent un mauvais départ en matière de valorisation de leurs titres ne rattrapent pas ce retard initial.

Sources: Enquêtes Emploi 1969-2002, INSEE; archives LASMAS-Quételet.

Au global, la difficulté est que, pour la première fois en période de paix, les enfants connaissent à leur entrée dans le monde du travail une situation moins favorable que celle de leurs parents. Au même moment, de nombreux observateurs des réalités sociales affirment l'existence d'un progrès considérable. Cette contradiction est à la source de ce phénomène de « dyssocialisation », de socialisation déficiente, défailante, à contre-temps ou inadaptée, que nombre de jeunes connaissent, phénomène dont on sait depuis Merton (1938) qu'il est propice au développement de comportements anormaux, dont le suicide ou les violences urbaines sont des modalités possibles parmi bien d'autres encore (Beaud et Pialoux, 2003).

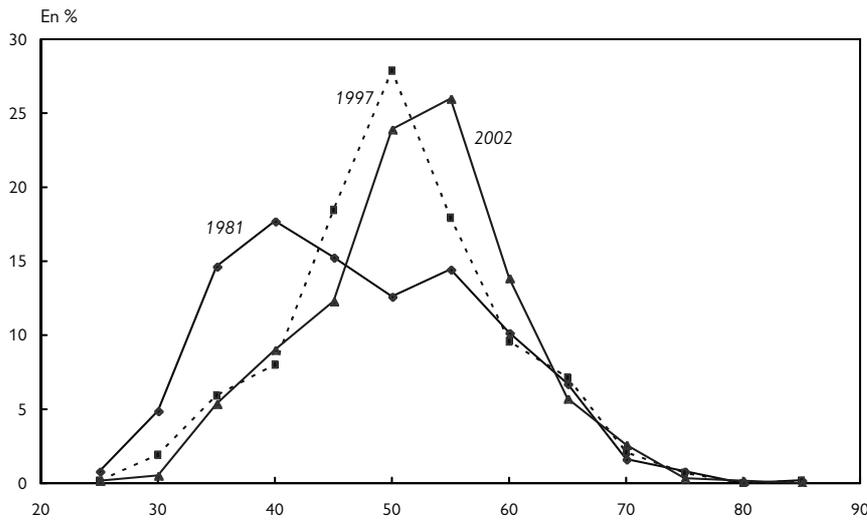
4. Une moindre maîtrise politique de l'avenir

Le troisième enjeu est celui des conséquences notamment politiques de ce nouveau partage générationnel de la croissance. Au bout du compte, le risque central est celui d'une déprise vis-à-vis du politique. Le problème central est ici l'absence des nouvelles générations du jeu politique institutionnel traditionnel (qui est jusqu'à présent le seul à avoir un impact clair sur la prise de décision politique), voire son rejet, alors même qu'il existe contrairement aux idées reçues une réelle politisation de la nouvelle génération (Muxel, 2000). Mais ce problème relève tout autant du déséquilibre de la représentation politique : en 1982, l'âge du représentant syndical ou politique moyen était de 45 ans, et il est de 59 ans en 2000 (enquêtes Emploi de l'INSEE).

La génération socialisée dans le contexte politique spécifique de la fin des années 1960, favorable à une entrée précoce en politique, s'est installée peu à peu dans les plus hautes fonctions. Tel est le cas à l'Assemblée nationale. Les députés de moins de 45 ans représentaient 38 % de l'assemblée en 1981, et seulement 15 % en 2002 (graphique 7). Ce qui s'observe au sommet a sa contrepartie à la base. Il est difficile de comparer sur le long terme la pyramide des âges des adhérents des partis politiques, mais ceux des syndicats relèvent de ce que les enquêtes nous permettent de repérer : le déclin de la participation aux syndicats est inscrit dans la dynamique générationnelle sous-jacente.

Cette évolution ne pose pas problème du fait du vieillissement de la population politisée ou syndiquée, ce qui est une bonne chose pour la représentation des anciens. Mais les nouvelles générations sont en même temps durablement absentes du jeu politique institutionnel, et, visiblement, leur retrait ne connaît pas de rattrapage. Ce fait va de pair avec une situation où les grandes orientations qui engagent le long terme sont prises sans la présence de ceux qui en assumeront bientôt les entières conséquences, notamment financières, comme pour les retraites (Gosseries, 2004). Pire, le vieillissement actuel du corps

7 Répartition par âge des députés de l'Assemblée nationale de 1981 à 2002



Source : Trombinoscopes de l'Assemblée nationale.

politique, parallèle à celui de la recherche, de l'université, de la fonction publique en général et des grandes entreprises, se développe dans des conditions où rien n'est préparé pour assurer une transmission. Il est à craindre que, tôt ou tard, ce moment de transition sans transmission ne vienne, avec d'autant plus de violence que rien n'a été fait pour l'anticiper. Dès lors, le projet social d'extension de la démocratie sociale, fondé sur l'extension de droits collectifs dans le cadre d'une participation démocratique de larges fractions de la population, semble bien connaître un reflux générationnel, peu visible pour la société française dans son ensemble, mais pleinement évident lorsque l'on s'intéresse à la façon dont les nouvelles générations sont socialisées pour préfigurer le monde de demain.

Ces changements vont de pair avec des pratiques de lecture de la presse elles aussi clairement générationnelles : dans les générations nées en 1930, on compte environ 50 % de lecteurs quotidiens de la presse, et seulement 15 % pour les cohortes nées vers 1970 (données Eurobaromètres). Là encore, l'analyse générationnelle montre qu'il s'agit non pas d'un effet d'âge (les anciens lisant plus) mais d'un effet de socialisation, puisque les pratiques de lecture d'une génération ne changent guère une fois qu'elle est entrée dans la vie adulte. Même si l'Internet peut offrir aux jeunes d'autres formes savantes ou valorisées de recours à l'information quotidienne, la tendance lourde est celle d'une sélectivité croissante, pour les jeunes, de l'accès au politique, ainsi qu'au savoir mettant en jeu les questions d'avenir.

5. Une panne de l'ascenseur social depuis trente ans

Si l'on se pose la question du développement au long terme du bien-être des sociétés, le travail réalisé ici met en évidence le lien profond, en France, entre ce qu'il est habituel d'appeler la « panne de l'ascenseur social » et les difficultés des « nouvelles générations », en particulier les risques croissants de déclassements qui lui sont spécifiques.

Pour tout un ensemble de raisons, ces « nouvelles générations » nées trop tard pour faire 1968 apparaissent comme des générations « en creux ». En réalité, elles ne forment pas une « génération » au même titre que les premiers *baby-boomers*, faute d'espoirs communs, de projets, de visions d'avenir, de structuration, et d'unité. En revanche, elles forment aussi, au même moment, comme un amplificateur des tendances contemporaines, contraires à celles qui avaient animé les trente années de l'après-guerre. Générations peu affirmées culturellement, sans homogénéité objective, elles sont en même temps profondément révélatrices de la transition profonde que traverse la société française, marquée par l'échec de l'idée de progrès, le déferlement des incertitudes et une fragmentation nouvelle. Générations invisibles, elles sont en même temps l'expression profonde des périls qui nous attendent. Peu importe que nous ne les saisissons pas immédiatement : puisque ces problèmes générationnels sont inscrits dans le long terme, ils ont tout le temps de se rappeler à nous.

Au même moment, il faut y insister : ces « nouvelles générations » ne seront pas les dernières. Les premières cohortes de naissance ayant fait face au retournement économique atteignent maintenant et dépassent la cinquantaine d'années. Sous peu, les générations ayant connu les meilleures années de l'expansion économique, celles situées sur la crête du développement générationnel seront toutes à la retraite. Dès lors, il faut s'attendre à l'avènement de nouvelles générations marquées par des caractéristiques différentes, de nouveau — il faut l'anticiper tout en se gardant d'enthousiasmes prématurés puisque les espoirs issus de la bulle de l'Internet 1997-2000 ont montré qu'un retour de la croissance, pour avoir un impact véritable, doit s'inscrire sur le long terme.

Il faut alors avoir en vue les aspects tout à la fois relatifs et absolus du problème. Nous nous sommes intéressés avant tout au déclin en *termes relatifs* des conditions d'existence de ces nouvelles générations, tout en soulignant le faible rythme de croissance en termes réels depuis deux décennies (un taux de croissance annuelle de 0,5 % pour les salaires, 1,3 % pour la consommation marchande). Avec le départ à la retraite des générations nées dans les années 1940, il faut s'attendre tout à la fois à un rapprochement mécanique du salaire relatif des nouvelles générations de la moyenne nationale, et à l'émergence de générations plus nouvelles encore, dont nous ne savons pas encore ce

que seront les conditions d'entrée dans la vie. Nous pouvons de toutes les façons nous attendre à un rapprochement entre les générations, à tout le moins du point de vue de leurs conditions de vie. En revanche, en termes absolus, beaucoup de choses dépendent encore du rythme de la croissance réelle, ce dont dépendra la taille de la part de gâteau qui reviendra à chacun. En la matière, deux perspectives s'ouvrent: un rebond durable de la croissance offrirait aux générations à venir des conditions meilleures de mobilité sociale ascendante en termes absolus, tout à la fois par rapport aux parents et par rapport au diplôme. Au contraire, le prolongement pendant plusieurs décennies encore de la croissance très ralentie des trente dernières années aurait un effet délétère sur des générations de mieux en mieux formées, pour qui les conditions d'insertion en France seraient de moins en moins attrayantes. Dès lors, sachant la désocialisation des jeunes générations par rapport aux syndicats et aux partis les plus institutionnalisés, le déclassement de masse de la population française qui résulterait d'une stagnation encore prolongée aurait des conséquences lourdes pour la stabilité politique d'ensemble. Nous en avons déjà vu différents signes.

Références bibliographiques

- ATKINSON A., L. RAINWATER et T. SMEEDING, 1994 : « Income Distribution in European Countries », *Luxembourg Income Survey Working Papers*, n° 121.
- BAUDELLOT C. et M. GOLLAC, 1997 : « Le salaire du trentenaire : question d'âge ou de génération? », *Economie et statistique*, 304-305, pp. 17-35.
- BEAUD S. et M. PIALOUX, 2003 : *Violences urbaines, violence sociale : genèse des nouvelles classes dangereuses*, Paris, Fayard.
- EDMUNDS J et B.S. TURNER, 2002 : *Generations, culture and society*, Philidelphia (PA), Open University Press.
- FORGEOT G. et J. GAUTIE, 1997 : « Insertion professionnelle des jeunes et processus de déclassement », *Economie et Statistique*, n° 304-305, pp. 53-74.
- GOSSERIES A., 2004 : *Penser la justice entre générations. De l'affaire Perruche à la réforme des retraites*, Paris, ALTO-Aubier.
- LACROIX B., 1981 : *L'utopie communautaire : histoire sociale d'une révolte*, Paris, Presses universitaires de France.

MANNHEIM K., 1990 [1928] : *Le problème des générations*, Nathan, Paris.

MENDRAS H., 1988 : *La seconde révolution française: 1965-1984*, Paris, Gallimard

MERTON R. K., 1938 : « Social Structure and Anomie », *American Sociological Review*, Vol. 3, ° 5., pp. 672-682.

MUXEL A., 2000 : *L'expérience politique des jeunes*, Paris, Presses de Sciences Po.

SIRINELLI J.-F., 2003 : *Les baby-boomers: une génération, 1945-1969*, Fayard, Paris.

TOURAINÉ A., 1969 : *La société post-industrielle*, Denoel, Paris.